

Conseil des ministres de la Recherche et de la Technologie - Jour 2

“Comment l’Europe de la technologie et des sciences peut être une réponse pour surmonter les conséquences du changement climatique”



Ce vendredi, 2^{ème} jour d’Euromad, les débats ont été intéressants, rapides et parfois même polémiques. Il y a eu des moments de tension mais aussi des moments d’accord simple et pacifique entre tous les pays. Dans l’ensemble, le rythme a été efficace et nous avons pu débattre presque 2 sections entières sur 3 au total du texte juridique proposé, c’est-à-dire du support du débat.

Tout a commencé avec l’Allemagne en tête qui proposait le premier amendement de l’article 1.1 lequel, après plusieurs modifications, consiste en diminuer un 25 % la dépendance énergétique de l’Union européenne, aujourd’hui de plus de 55% ; d’ici 2030. Bien que la Pologne ait clairement montré son désaccord avec cette proposition et après une discussion entre ce pays et la Belgique ; lors de la votation l’amendement est passé avec 13 voix en faveur sur 22.

Le point suivant a eu lieu après l’intervention de Guillaume Aymeric, fondateur de l’entreprise Clevergreen, qui nous a donné plusieurs solutions pour réduire l’impact humain sur l’environnement.

De retour au débat, l’Autriche propose, dans ce même article, de créer des fonds européens pour subvenir aux besoins et que cette participation économique soit de 7% du PIB de chaque pays. Cet amendement est aussi passé, avec en total, 18 votes pour.

Le troisième amendement a été proposé par l'Italie pour l'article 1.2 est repose sur la mise en place d'une politique conjointe entre les Etats membres pour la production d'énergie au sein de l'Union européenne. L'objectif est que les énergies renouvelables représentent un 40% de la production d'énergie européenne en 2030, puis un 60% en 2045 ; dont l'énergie nucléaire représentera moins de 20% d'ici ces années. L'Autriche reprend la parole est offre un sous-amendement, mettre une amende économique aux pays qui n'arrivent pas à réduire leur énergie nucléaire. Ils devront payer 0,1% de leur PIB. Cet amendement et sous-amendement passent par majorité simple.

Le débat de la deuxième section commence une autre fois par un amendement de la délégation de l'Allemagne qui propose la création d'une filiale appelée « ScienceEuro » et qui est dédiée à la recherche et innovation technologique dans les programmes d'échanges déjà existants tels que l'Erasmus. Puis offre aussi une reconnaissance européenne destinée aux universitaires qui auront rentabilisé et démocratisé une technologie permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Cet amendement et sous-amendement sont facilement passés par unanimité.

Pour l'article 2.1-Bis, 3 amendements passent rapidement. Le premier correspond à l'Allemagne et à la Belgique qui se rejoignent et proposent d'investir dans des technologies de captage et de stockage du CO2. Puis un amendement de la part de Chypre et de Malte qui veut mettre en place des technologies fiables et donc une agriculture responsable et biologique qui permettra d'économiser les ressources en eau. Le dernier amendement qui passe est de Slovénie qui essaye de lutter contre les inégalités en lançant un fond commun pour les recherches des pays selon leur situation économique, leur développement de recherches et technologies et leur besoin en aide financière. Tout cela pour être dans un même pied d'égalité entre tous les pays.

Malheureusement pour la Lituanie, son amendement sur l'article 2.2 a seulement 5 votes en faveur et ne passe pas.

La journée s'est finalement terminée avec un moment de repos et de divertissement avec la Gossip Box, dans laquelle on écrit des gages pour ceux qui ne respectent pas les règles de procédure.

Martina Mas Trelles

Journaliste de l'Euromad 2021